

UT3 : un congrès réuni le 27/05 sur l'éventualité d'un EPE ; les chantiers prioritaires d'O. Rauzy

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°326137 - Publié le 27/05/2024 à 18:25

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 31/05/2024 à 09:12



Écoutez la synthèse

00:00

00:00  

[Odile Rauzy](#), présidente de l'Université Toulouse 3 Paul Sabatier, réunit le congrès de l'université le 27/05 afin de discuter de l'éventualité de déposer un projet d'EPE (Etablissement public expérimental) après avoir été mandatée par le CA (Conseil d'administration), indique-t-elle à News Tank, le 24/05/2024. « Nous savons qu'une course contre la montre s'est engagée, avec la date butoir du 01/01/2025, mais il faut prendre le temps de la démocratie universitaire. »

« S'il y a un projet à porter, c'est la communauté qui doit le faire. Et étant là depuis quatre mois, je peux difficilement aller plus vite. C'est aussi un travail à mener avec tous les partenaires du site, car il s'agit de se placer en continuité du projet Université de Toulouse, et en articulation avec les établissements. Mon rôle sera d'être à l'interface de ces deux niveaux de discussion. C'est donc un chantier qui démarre et dont on ne connaît pas encore l'issue. Mais il est trop engageant pour se précipiter », ajoute-t-elle.

À la question de savoir si cet EPE pourrait inclure une École Centrale issue de l'INP (Institut national polytechnique) comme le souhaite [Catherine Xuereb](#), présidente de l'INP, Odile Rauzy répond : « C'est un sujet à part qui concerne l'INP et sa communauté. On ne souhaite pas s'immiscer dans ses choix. Mais si une École Centrale est créée, elle fera partie de l'EPE porté par UT3 (Université Toulouse 3 Paul Sabatier). »

Parmi les dossiers prioritaires pour son début de mandat - elle a été élue le 15/01/2024 - figurent la finalisation du schéma directeur de la vie étudiante, celui du DDRS (Développement durable et responsabilité sociale), la préparation du Comp (Contrat d'objectifs, de moyens et de performance) pour la vague 3, ou encore le SPSI (Schéma pluriannuel de stratégie immobilière).

« Ce sont des éléments structurants pour l'université, qu'il est intéressant d'élaborer en début de mandat, car cela permet de poser une stratégie globale et transversale. Et nous avons choisi de travailler à partir de groupes de travail en intégrant les personnels et les usagers. »

« Pérenniser les réussites de la Comue (Communautés d'universités et d'établissements) sous une autre forme »

Alors que le MESR (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche) avait fait savoir que les projets d'EPE devaient être remontés pour fin avril, la date du 01/01/2025 étant la limite pour la création de ces expérimentations dans le cadre de l'ordonnance de 2018, Odile Rauzy indique ne pas avoir encore déposé de projet.

« Il nous faut le temps de la discussion. Ensuite, la question se pose, notamment du fait que la Comue ne pourra pas devenir un grand établissement. Nous avons aussi eu une sollicitation de la présidence de l'INP avec son projet d'École Centrale... Nous avons donc lancé une réflexion », dit-elle.

Le congrès, réuni le 27/05, a ainsi pour mission de « chercher à définir les contours de ce projet d'EPE. Et ensuite il restera à voir comment on le construit avec notre communauté. Le projet devra ensuite être soumis au CA pour approbation ».

Interrogée sur sa vision de la Comue, elle estime qu'elle « montre la voie, ou la manière, car elle compte de très belles réussites, comme le projet Tiris qui montre que les chercheurs du site peuvent et veulent travailler ensemble. Il nous faut désormais réussir à trouver le cadre et les moyens de pérenniser toutes ces réussites portées par la Comue expérimentale, sous une autre forme. »

Ce que proposait Catherine Xuereb en mars 2024

Catherine Xuereb, présidente de Toulouse INP, avait présenté à News Tank, le 13/03/2024, un projet présenté en directoire élargi de l'Université de Toulouse le 01/03/2024. Il prévoyait une école Centrale à l'extérieur de l'INP, dotée d'une personnalité morale et juridique, dans le cadre d'un EPE porté par l'Université Toulouse 3 Paul Sabatier.

« Il s'agit d'une réflexion collective, pour que ce ne soit pas un EPE imposé à l'ensemble du collectif toulousain. Sans cela, l'EPE en soi n'aurait pas une valeur ajoutée suffisante pour tout le site de Toulouse. Il faut par ailleurs qu'il puisse être le réceptacle de certaines ambitions d'autres établissements du site », indiquait-elle.

Ce projet s'inscrit dans la volonté d'une transformation de Toulouse INP, établissement constitué de six écoles d'ingénieurs (~~Ensat (École nationale supérieure d'agronomie de Toulouse), Enseeiht (École nationale supérieure électronique électrotechnique informatique hydraulique Toulouse), Ensiacet (École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques), Enit (École nationale d'ingénieurs de Tarbes), ENM, et Purpan~~), en Centrale Toulouse Institut, et qui a démarré en juillet 2022. Mais face à des réticences internes, exprimées dans des instances, ce projet a dû évoluer.

L'attente des personnels d'une « nouvelle page à écrire pour l'université »

Interrogée sur ce qui l'a poussée à candidater à la présidence de l'université, Odile Rauzy met en avant son souhait de « contribuer à l'enjeu majeur qui se dessine pour l'avenir et l'attractivité du site et de l'Université Toulouse 3, d'autant que j'ai été formée par cette université. Je souhaitais donc apporter mes compétences ».

Elle y voit aussi une continuité avec son parcours : « Je me suis investie au sein de la faculté de médecine à partir de 2013, puis de la faculté de santé comme vice-doyenne, directrice du département médecine, maïeutique et paramédical. Cette expérience m'a permis de voir l'importance de l'articulation avec les instances centrales et des projets qui fédèrent comme celui-là. »

Sur sa prise de fonctions, elle indique que le démarrage « montre une dynamique forte et toutes les rencontres que nous avons eues par la suite avec les équipes sont très positives, avec l'idée que nous avons une nouvelle page à écrire pour l'université ».

« Un collectif qui dépasse mon équipe »

Pour ce qui est de son équipe, elle indique qu'elle est « solide, à la fois expérimentée, car elle compte un certain nombre de vice-présidents qui ont déjà exercé ces fonctions précédemment ou des fonctions de direction, et d'autres plus nouveaux. Elle est aussi très diverse en termes de disciplines ou de métiers, ce qui permet d'avoir une connaissance large de l'université et de son fonctionnement ».

À la question de savoir si elle avait intégré des membres des listes « Alliances réussites », soutenant sa concurrente Isabelle Berry, elle indique : « Nous avons proposé aux personnes qui étaient chargées de mission ou ~~VP (Vice-président(e))~~ délégués lors du précédent mandat et qui voulaient continuer, de pouvoir le faire, à condition bien sûr qu'ils acceptent de porter notre projet. On ne va pas changer ce qui fonc-

tionne bien. Et nous travaillons en bonne intelligence avec les équipes d'Isabelle Berry, d'autant que la campagne s'était faite dans le respect mutuel. Le collectif qui s'est mis en place dépasse mon équipe. »

Recrutement d'un DGS (Directeur/trice général(e) des services), attractivité des personnels, situation financière : les dossiers prioritaires

Parmi ses dossiers prioritaires à son arrivée mi-janvier, le recrutement d'un DGS, le poste ayant été vacant pendant près de deux ans. « Mais je dois souligner la qualité du travail effectué par les DGSA (Directeur(trice) général(e) des services adjoint) en poste pendant cette longue vacance de fonctions. L'université n'a jamais été déstabilisée. Avec l'arrivée de Julien Saint Laurent comme DGS, mais aussi d'un DGSA en charge de la recherche, nous sommes en mesure d'avoir un fonctionnement encore plus ambitieux et fort. Ce qui est essentiel au vu de tous les défis qui nous attendent », dit-elle.

La nouvelle présidente veut donner à ce mandat la priorité à la transition écologique et sociétale, « à travers les aspects de rénovation énergétique et plus largement d'amélioration du bilan de GES (Gaz à effet de serre), de biodiversité, etc. Cela passe par la mise en place de plusieurs chargés de mission dédiés, mais aussi la coloration de certains portefeuilles : pour le numérique, ce sera une VP "numérique responsable".

Une autre priorité, c'est l'aspect égalité, inclusion, diversité, qui est un élément fédérateur dans notre équipe. Nous pourrions nous appuyer sur certains axes déjà bien établis, comme le domaine du handicap. »

Travailler sur l'attractivité et le bien-être des personnels

Afin de renforcer l'attractivité en direction des E-C (enseignant(s)-chercheur(s)), elle indique que l'université travaille à la mise en place d'un « pack booster », en cours de déploiement. « Destiné aux nouveaux maîtres de conférences, il comporte une aide financière systématique de 10 000€ la première année et une bourse de M2 possible à partir de la 2^e année, ainsi que l'accès à une bourse de thèse par la suite sous la forme d'un appel d'offre », détaille-t-elle.

Elle dit aussi vouloir travailler à mieux accompagner les personnels, E-C et Biatss (Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Social, Santé), « tout au long de leur carrière, par exemple pour construire leur parcours professionnel. Des groupes de travail ont été mis en place pour aboutir à des propositions concrètes. »

Autre projet, sur le volet QVT (Qualité de vie au travail) : rendre possible, à moyen terme, pour chaque personnel d'avoir une activité physique et sportive quotidienne d'une quinzaine de minutes, « afin de lutter contre la sédentarité de nos métiers. Cela aurait du sens pour une université qui dispose d'une faculté de santé et d'une faculté des sciences du sport, pour faire quelque chose qui nous réunit. »

« En parallèle et dans cet esprit, nous avons lancé un travail sur l'activité physique et sportive des étudiants, afin d'encourager la pratique par l'obtention de microcertifications ou de points bonus. C'est aller dans le sens de la qualité de vie étudiante. »

Une situation financière en équilibre, mais qui exige une vigilance

Si la situation financière de l'université est revenue à l'équilibre sur les deux mandats précédents, et que « cet équilibre est acquis, il demande toujours une grande vigilance, car le coût de l'énergie pèse toujours fort sur notre budget, et on sait que l'État cherche à faire des économies ».

« Tout ce qui relève des recrutements est fait de manière mesurée pour rester dans cette situation. Et nous sommes dans une dynamique de répondre à de nouveaux AAP (Appel à projets) pour compléter les financements, notamment sur la rénovation énergétique. Cela repose aussi sur la professionnalisation de tous les indicateurs de suivi pour permettre un pilotage le plus précis possible. Nous sommes donc sereins, mais vigilants. »

Accompagner la réussite ; structurer l'offre de formation sur la transition écologique

Sur le plan de la réussite en licence, pour laquelle la Cour des comptes avait estimé dans un rapport en mai 2023 qu'il restait une marge de progression, Odile Rauzy met en avant la nécessité que la vie quotidienne « ne soit pas un frein. Cela passe notamment par le sujet de la restauration. Nous avons engagé un travail visant à ce que chaque étudiant ait le temps de se restaurer à midi, alors que les files d'attente aux restaurants du Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) sont encore trop longues ; il s'agit aussi de continuer à soutenir le dispositif d'épicerie solidaire, pour les plus précaires. »

« La réussite passe aussi bien sûr par un travail sur l'accompagnement pédagogique, dont la mise en œuvre est laissée aux composantes. Il s'agit aussi de favoriser encore plus les passerelles entre les formations, qui existent déjà, mais doivent être renforcées. »

Plus globalement, elle dit vouloir profiter de la réflexion autour de la formation socle à la transition écologique des étudiants de licence pour proposer « une offre plus structurée, à destination des étudiants et des personnels ».

« Sur l'apprentissage, nous proposons déjà un certain nombre de formations de master en apprentissage, et souhaitons poursuivre ce développement. Sur l'offre de formation continue, il s'agit d'être en lien avec les acteurs socioéconomiques pour coller aux besoins. »

Poursuivre le déploiement de la faculté de santé

Quant à la formation en santé, alors qu'elle a été vice-doyenne de la faculté de santé et directrice du département médecine, maïeutique et paramédical, elle indique : « Il nous faut continuer dans le déploiement du projet de cette faculté. Son avantage est de permettre un apprentissage en pluriprofessionnel dès la formation initiale, ce qui permettra aux futurs diplômés de savoir travailler ensemble. Nous essayons de structurer plus de formations communes, par exemple en soins palliatifs, entre kiné, médecins et infirmiers. »

« L'autre élément intéressant, c'est la territorialisation. Quand j'étais en fonctions à la faculté de santé, j'ai travaillé à la mise en place de stages dans les centres hospitaliers des villes universitaires d'équilibre. Cela permet aux étudiants de voir d'autres lieux et manières d'exercer que le CHU (Centre hospitalier universitaire). »

Simplification en recherche : « un effet indirect d'avoir permis aux équipes de mieux se connaître »

Concernant le chantier de simplification en recherche, alors qu'UT3 fait partie des 17 sites pilotes chargés de faire remonter des propositions, Odile Rauzy indique que cela génère « *de grandes attentes, car cette simplification entend porter sur la vie quotidienne des chercheurs* ».

« *Une douzaine de GT (Groupe de travail) ont été mis en place et ont travaillé à des niveaux différents. Les remontées au ministère ont été faites. On sait que certains points ne pourront être traités qu'au niveau national, notamment sur le sujet des outils. Même si on peut se demander parfois ce qui sera retenu, car il y a des différences importantes entre les approches des sites pilotes.* »

Elle salue un « *effet indirect, très important de ce chantier, c'est d'avoir permis à toutes les équipes de travailler ensemble, et de mieux se connaître. Cela permet à chacun de mieux comprendre la position de l'autre, de voir où sont les marges de manœuvre.* »



Odile Rauzy

Présidente @ Université Toulouse 3 - Paul Sabatier (UPS)

PU-PH de médecine interne @ Université Toulouse 3 - Paul Sabatier (UPS)

Parcours

Depuis janvier 2024

[Université Toulouse 3 - Paul Sabatier \(UPS\)](#)

Présidente

Depuis 2008

[Université Toulouse 3 - Paul Sabatier \(UPS\)](#)

PU-PH de médecine interne

Depuis 2015

CHU de Toulouse

Cheffe adjointe du pôle IUC Oncopole

Avril 2022 - janvier 2024

[Université Toulouse 3 - Paul Sabatier \(UPS\)](#)

Vice-doyenne faculté de santé

2019 - 2023

[Université Toulouse 3 - Paul Sabatier \(UPS\)](#)

Membre de la CFVU

2016 - 2022

[Université Toulouse 3 - Paul Sabatier \(UPS\)](#)

Vice-doyenne faculté de médecine

2003 - 2007

CHU de Toulouse

Cheffe de clinique

Établissement & diplôme

N.c. - 2007

[Université Toulouse 3 - Paul Sabatier \(UPS\)](#)
HDR

N.c. - 2006

[Université Toulouse 3 - Paul Sabatier \(UPS\)](#)
Doctorat

Fiche n° 50670, créée le 15/01/2024 à 16:43 - Màj le 27/05/2024 à 17:21

© News Tank Éducation & Recherche - 2024 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »